République Française

Délibération n° 2017/8
Désignation de nouveaux représentants au Conseil d'administration des collèges J. MICHELET et P.ELUARD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 43

Date de la convocation : 03/10/17
Compte rendu affiché : 11/10/17

Transmis en préfecture : 12/10/17
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20171009-30574-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Hidaya SAID

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Damien MONCHAU, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : Mme Maite LAM.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Thierry VIGNAUD à Mme Michèle PICARD, M. Saïd ALLEG à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Nadia CHIKH à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Loan NGUYEN à Mme Marie-Christine BURRICAND, Mme Régia ABABSA à M. Hamdiatou NDIAYE.

République Française

Rapport n° 8
Désignation de nouveaux représentants au Conseil d'administration des collèges J. MICHELET et P.ELUARD

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°19, le Conseil municipal en séance du 13 avril 2015, a désigné un ou deux représentants du Conseil municipal aux Conseils d'administration des lycées et collèges de la Ville conformément aux articles R 421-14 et suivants du code de l'éducation nationale, selon que les effectifs d'élèves étaient inférieurs ou supérieurs à 600.

Or, en cette rentrée scolaire 2017/2018, les effectifs de deux collèges basculent au-dessus de ce chiffre de 600 élèves :
- Jules MICHELET : 656 élèves en 2017
- Paul ELUARD : 700 élèves en 2017.

En application de l'article R 421-14 du code de l'éducation, le conseil d'administration du collège comprend deux représentants de la collectivité territoriale dès lors que le nombre d'élèves dépasse 600.

Pour ces deux établissements, un représentant avait été nommé en 2015. Il convient aujourd'hui d'en nommer un second.

Pour mémoire, ont été désignés, en 2015 :
Pour le Collège Jules Michelet :
- représentant titulaire : M. Nacer KHAMLA
-représentant suppléant : Mme Andrée LOSCOS

Pour le collège Paul ELUARD :
- représentant titulaire : Aurélien SCANDOLARA
- représentant suppléant : Saïd ALLEG

En conséquence, il est nécessaire de désigner aujourd'hui un nouveau représentant de la collectivité dans ces collèges.

Sont proposés :
Pour le collège J. MICHELET :
- Représentante titulaire : Mme Véronique CALLUT
- Représentante suppléante : Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR

Pour le collège P. ELUARD :
- Représentant titulaire : M. Jean-Maurice GAUTIN
- Représentante suppléante : Mme Valérie TALBI

République Française

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés
décide de :
-désigner :
- Mme Véronique CALLUT en qualité de représentante titulaire
- et Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, en qualité de représentante suppléante, au conseil d'administration du collège Jules MICHELET,

Et :
- M. Jean-Maurice GAUTIN en qualité de représentant titulaire
- et Mme Valérie TALBI en qualité de représentante suppléante, au conseil d'administration du collège Paul ELUARD,

en complément des représentants désignés par délibération n°19 du CM du 13/04/15.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN